

Rappel des principes de recevabilité d'une adhésion conjointe avec dénouement au second décès

- *Les adhérents doivent être mariés sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de communauté (ou, le cas échéant, sous un autre régime matrimonial assorti d'un avantage matrimonial équivalent).*
- *Le bulletin d'adhésion au contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer doit comporter l'identité et la signature des deux époux.*
- *Le bulletin d'adhésion dûment complété et signé doit être accompagné, obligatoirement, de la demande d'adhésion avec dénouement au second décès qui constitue une annexe au bulletin d'adhésion, ainsi que ;*
 - *d'une copie lisible recto/verso de la pièce d'identité officielle en cours de validité de chaque époux ;*
 - *de la copie du livret de famille ou extrait d'acte de mariage avec mentions marginales ;*
 - *de la copie du contrat de mariage dans son intégralité, et si besoin, selon la date du contrat, du jugement d'homologation du changement de régime matrimonial.*
- *À noter : chaque époux doit renseigner individuellement le REB.*